

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2013-2015

ÉCORESPONSABILITÉ

ENGAGEMENT

PARTICIPATION

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

**Immigration
et Communautés
culturelles**

Québec 

Le *Plan d'action de développement durable 2013-2015* du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a été réalisé par la Direction de la planification, en collaboration avec les secteurs et directions du Ministère.

POUR TOUTE INFORMATION

Site Internet

www.micc.gouv.qc.ca

Demande de renseignements

Région de Montréal : 514 864-9191

Partout ailleurs au Québec : 1 877 864-9191

Section Nous joindre du site Internet



Appareil téléscripteur pour les personnes sourdes et malentendantes (ATS)

Région de Montréal : 514 864-8158

Partout ailleurs au Québec : 1 866 227-5968

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Édifice Gérald-Godin

360, rue McGill

Montréal (Québec) H2Y 2E9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN : Version électronique : 978-2-550-68762-7

© Gouvernement du Québec – 2013

Tous droits réservés pour tous pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

AVANT-PROPOS

Le *Plan d'action de développement durable 2013-2015* du Ministère s'inscrit dans l'approche du gouvernement du Québec faisant du développement durable un important projet de société qui concerne tous les acteurs de l'administration publique et qui suppose également un effort de toutes et de tous.

Le développement durable se définit comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement¹».

Le présent plan d'action expose les actions que le Ministère s'engage à mettre en œuvre pour concourir à la Loi sur le développement durable et pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* du Québec. Dans le but de poursuivre la réalisation des diverses actions sous la responsabilité des ministères et organismes, le gouvernement a prolongé la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale jusqu'en 2015.

Le *Plan d'action de développement durable 2013-2015* du Ministère a été bonifié afin de mettre en place de nouvelles actions. En accord avec sa mission, ses compétences et ses champs d'intervention, ce plan contribue à 8 orientations gouvernementales et 16 des 30 objectifs de la Stratégie gouvernementale. Le Ministère s'est fixé 21 objectifs et compte mettre en œuvre 37 actions sur une période de deux ans. Le Ministère poursuit ainsi sa contribution au développement durable du Québec tout en modernisant sa gestion en vue de réduire son impact négatif sur l'environnement.

1 Article 2 de la Loi sur le développement durable.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013-2015

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUIQUER ET INNOVER (ORIENTATION PRIORITAIRE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE CONCEPT ET LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES ET DES COMPÉTENCES EN CETTE MATIÈRE ET L'ASSIMILATION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE QUI EN FACILITENT LA MISE EN ŒUVRE

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 1.1 Adapter graduellement les mécanismes décisionnels du Ministère au regard des principes de développement durable	1.1.1 Révision du processus de prise en compte des principes de développement durable dans la gouvernance du Ministère et révision de la <i>Grille de prise en compte des principes de développement durable</i>	Adoption du nouveau processus et de la nouvelle <i>Grille de prise en compte des principes de développement durable</i>	Décembre 2013
	1.2.1 Offrir une formation au personnel concerné sur l'application de la <i>Grille de prise en compte des principes de développement durable</i>	Formation auprès du personnel concerné d'ici mars 2014	100 % du personnel concerné formé
	1.2.2 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable</i>	Nombre d'articles sur les principes de développement durable publiés annuellement dans l'intranet	Au moins 2 articles par année
OBJECTIF 1.2 Sensibiliser et former le personnel du Ministère afin qu'il puisse intégrer les principes et les notions de développement durable dans ses fonctions	1.2.3 Mettre à jour la <i>Stratégie de communication sur le développement durable 2013-2015</i> du Ministère	Adoption de la Stratégie de communication 2013-2015	Août 2013
	1.3.1 Intégrer de l'information sur le développement durable et les pratiques environnementales dans les outils de communication destinés aux personnes immigrantes, notamment le site Internet du Ministère, le Service d'intégration en ligne (SIEL) et le matériel didactique ministériel pour les cours de français	Mise à jour de la section sur le développement durable dans le site Internet ministériel	Cible annuelle Octobre
		Ajout d'une capsule d'information sur le développement durable dans le Service d'intégration en ligne (SIEL)	Décembre 2013
OBJECTIF 1.3 Sensibiliser les personnes immigrantes au développement durable en accordant la priorité aux pratiques environnementales	1.3.1 Intégrer de l'information sur le développement durable et les pratiques environnementales dans les outils de communication destinés aux personnes immigrantes, notamment le site Internet du Ministère, le Service d'intégration en ligne (SIEL) et le matériel didactique ministériel pour les cours de français	Nombre d'activités pédagogiques sur le développement durable pour les cours de français du Ministère à partir des contenus prescrits par le <i>Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec</i>	Cible 2013 Au moins une activité dans chacun des 8 domaines d'action du Programme-cadre

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2

DRESSER ET ACTUALISER PÉRIODIQUEMENT LE PORTRAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC²

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3

SOUTENIR LA RECHERCHE ET LES NOUVELLES PRATIQUES ET TECHNOLOGIES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EN MAXIMISER LES RETOMBÉES AU QUÉBEC

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 3.1 Étayer la contribution de l'immigration au développement durable	3.1.1 Réaliser des activités de veille stratégique et de recherche afin de mieux documenter les liens entre le développement durable et la mission du Ministère	Nombre d'articles publiés annuellement dans le <i>Bulletin de veille stratégique</i> du Ministère	Au moins 4 articles par année

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION ET ÉTABLIR DES CONDITIONS FAVORABLES À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 4.1 Favoriser la santé physique et psychologique du personnel du Ministère	4.1.1 Poursuivre l'offre de service auprès du personnel dans le cadre du <i>Programme d'aide aux employés</i>	Progression de l'utilisation des services d'aide	Bilan annuel
	4.1.2 Faire la promotion de la santé auprès du personnel	Nombre d'articles sur des sujets liés à la santé (<i>Capsule santé</i>)	Au moins 3 articles par année
	4.1.3 Offrir des activités physiques sur les lieux de travail	Nombre d'activités physiques offertes	Au moins 2 activités physiques par année

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5

MIEUX PRÉPARER LES COMMUNAUTÉS À FAIRE FACE AUX ÉVÉNEMENTS POUVANT NUIRE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ ET EN ATTÉNUER LES CONSÉQUENCES³

² C'est le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qui est responsable de la coordination en cette matière.
³ Cet objectif de la Stratégie gouvernementale ne concerne pas la mission, les lois, les règlements, les programmes et les services du Ministère; c'est pourquoi il n'a pas prévu d'action à cet égard.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE (ORIENTATION PRIORITAIRE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

APPLIQUER DES MESURES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS ÉCORESPONSABLES AU SEIN DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 6.1 Mettre en œuvre le <i>Plan de gestion environnementale 2013-2015</i> du Ministère ⁴	6.1.1 Réalisation du <i>Plan de gestion environnementale 2013-2015</i>	Degré de réalisation du <i>Plan de gestion environnementale 2013-2015</i> et taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Réalisation de 100 % du <i>Plan de gestion environnementale 2013-2015</i>
OBJECTIF 6.2 Compenser les émissions de gaz à effet de serre générés par les activités du Ministère	6.2.1 Mettre en œuvre la <i>Stratégie ministérielle de compensation des gaz à effet de serre 2013-2015</i>	Nombre d'activités pour lesquelles les émissions de gaz à effet de serre ont été compensées	Au moins 6 activités identifiées dans la <i>Stratégie ministérielle de compensation des gaz à effet de serre 2013-2015</i>

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

PROMOUVOIR LA RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES NATURELLES ET MATÉRIELLES UTILISÉES POUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DE BIENS ET DE SERVICES

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 7.1 Diminuer l'impact environnemental du Ministère en rendant disponible des alternatives écologiques à l'utilisation du papier, notamment dans les cours de français et lors de l'accueil du nouveau personnel	7.1.1 Produire du matériel pédagogique sur support informatique permettant une utilisation sans version papier	Date de disponibilité de la version électronique du nouveau matériel pédagogique produit par le Ministère	Mars 2015
	7.1.2 Favoriser l'utilisation de matériel audiovisuel (ordinateur, projecteur, écran, haut-parleurs, Internet)	Pourcentage des classes équipées en matériel audiovisuel	Cible 2013-2015 100 % des classes des mandataires équipées de matériel audiovisuel (ordinateur, projecteur, écran, haut-parleurs, Internet)
	7.1.3 Élaborer une version électronique de la pochette d'accueil pour le nouveau personnel	Date de disponibilité de la version électronique de la pochette d'accueil pour le nouveau personnel autre que le personnel enseignant	Au plus tard le 31 mars 2014

⁴ Le Plan de gestion environnementale 2013-2015 inclut des mesures permettant d'appliquer la *Politique d'acquisitions écoresponsables* du Ministère.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

AUGMENTER LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AYANT DES INCIDENCES MOINDRES SUR L'ENVIRONNEMENT (BIOCARBURANTS, BIOGAZ, BIOMASSE, ÉNERGIE SOLAIRE, ÉOLIEN, GÉOTHERMIE, HYDRO-ÉLECTRICITÉ, ETC.) DANS LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC⁵

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 9

APPLIQUER DAVANTAGE L'ÉCOCONDITIONNALITÉ ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS LES PROGRAMMES D'AIDE PUBLICS ET SUSCITER LEUR IMPLANTATION DANS LES PROGRAMMES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES⁶

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 10

FOURNIR LES REPÈRES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE CHOIX DE CONSOMMATION RESPONSABLE ET FAVORISER AU BESOIN LA CERTIFICATION DES PRODUITS ET DES SERVICES (VOIR OBJECTIF 6)

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 11

RÉVÉLER DAVANTAGE LES EXTERNALITÉS ASSOCIÉES À LA PRÉVENTION ET À LA CONSOMMATION DE BIENS ET DE SERVICES⁷

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 12

FAVORISER LE RECOURS AUX INCITATIFS ÉCONOMIQUES, FISCAUX ET NON FISCAUX, AFIN D'INSCRIRE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS ET DE SERVICES DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE⁸

5 Cet objectif de la Stratégie gouvernementale ne concerne pas la mission, les lois, les règlements, les programmes et les services du Ministère; c'est pourquoi il n'a pas prévu d'action à cet égard.

6 Cet objectif de la Stratégie gouvernementale concerne moins les compétences principales dévolues au Ministère; c'est pourquoi il n'a été prévu aucune action dans le présent plan d'action.

7 Cet objectif de la Stratégie gouvernementale ne concerne pas la mission, les lois, les règlements, les programmes et les services du Ministère; c'est pourquoi il n'a pas prévu d'action à cet égard.

8 Idem.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 13

AMÉLIORER LE BILAN DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS (VOIR OBJECTIF 15 ET OBJECTIF 29)

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	
OBJECTIF 13.1 Mettre en œuvre les orientations de la planification pluriannuelle 2012-2015 (Objectif 1.1 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	13.1.1 Prendre en compte les orientations de la planification pluriannuelle de l'immigration 2012-2015 dans les plans annuels d'immigration	Proportion de l'immigration économique dans l'ensemble des admissions	Cible annuelle 65 %	
		Proportion de personnes immigrantes requérantes principales sélectionnées dans la sous-catégorie Travailleurs qualifiés détenant une formation en demande au Québec	Cible 2015 Au moins 50 %	
	13.1.2 Réviser la grille de sélection des travailleuses et travailleurs qualifiés afin de rehausser la connaissance du français	13.1.3 Réaliser des activités de prospection et de promotion afin d'identifier les candidates et candidats répondant le mieux aux besoins du Québec	Pourcentage des personnes immigrantes admises au Québec âgées de moins de 35 ans	Cible annuelle Plus de 65 %
			Nombre de séances d'information réalisées (physiques et en ligne) au sein de l'ensemble des territoires de promotion	Cible annuelle 260 séances d'information joignant 35 000 candidates et candidats
			Proportion de candidates et candidats ayant déposé une demande de Certificat de sélection du Québec et ayant assisté à une séance d'information (physique ou en ligne)	Cible annuelle 15 %
		Nombre d'activités de prospection réalisées	Au moins une activité de prospection par année par territoire de promotion visé (ex. : Russie, Brésil, France, etc.)	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 14

FAVORISER LA VIE FAMILIALE ET EN FACILITER LA CONCILIATION AVEC LE TRAVAIL, LES ÉTUDES ET LA VIE PERSONNELLE

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 14.1 Favoriser au sein du Ministère la conciliation des responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale	14.1.1 Informer le personnel, dans le cadre de la session d'accueil du nouveau personnel, des mesures favorisant la conciliation travail-famille	Information transmise au nouveau personnel	100 % du nouveau personnel autre que le personnel enseignant

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 15

ACCROÎTRE LE NIVEAU DE VIE

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 15.1 Contribuer à réduire le délai d'intégration économique des personnes immigrantes (Objectif 4.2 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	15.1.1 Instaurer dès l'étranger un accompagnement personnalisé en ligne auprès des personnes sélectionnées par le Québec 15.1.2 Favoriser l'accès des travailleuses et travailleurs immigrants à la formation d'appoint requise pour exercer les professions et métiers réglementés	Proportion de personnes immigrantes requérantes principales de la sous-catégorie Travailleurs qualifiés admises ayant déclaré un revenu d'emploi pour l'année suivant celle de leur admission au Québec	72 % (année d'imposition 2013)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 16

ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ ET LA QUALITÉ DES EMPLOIS EN FAISANT APPEL À DES MESURES ÉCOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLES⁹

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 17

TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DES FINANCES PUBLIQUES EN SANTÉ¹⁰

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE (ORIENTATION PRIORITAIRE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

INTÉGRER LES IMPÉRATIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES STRATÉGIES ET LES PLANS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAUX ET LOCAUX¹¹

⁹ Cet objectif de la Stratégie gouvernementale concerne moins les compétences principales dévolues au Ministère; c'est pourquoi il n'a été prévu aucune action dans le présent plan d'action.

¹⁰ En répondant aux indicateurs de performance du gouvernement, le Ministère contribuera indirectement à cet objectif.

¹¹ Cet objectif de la Stratégie gouvernementale concerne moins les compétences principales dévolues au Ministère; c'est pourquoi il n'a été prévu aucune action dans le présent plan d'action.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 19

RENFORCER LA VIABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES COLLECTIVITÉS URBAINES, RURALES OU TERRITORIALES ET DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 19.1 Contribuer à augmenter le pourcentage de personnes immigrantes qui s'établissent hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM), en vue de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires (Objectif 3.1 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	19.1.1 Promouvoir les régions à l'étranger et auprès des personnes immigrantes établies dans la RMM, notamment en faisant connaître les services offerts par les partenaires et les perspectives d'emploi	Proportion de personnes immigrantes admises (cohorte de dix ans) établies hors-RMM	20,6 % (cohorte de 2005 à 2014)
	19.1.2 Intégrer de l'information sur les différentes régions du Québec dans le matériel didactique ministériel pour les cours de français	Nombre d'activités pédagogiques sur les régions du Québec pour les cours de français du Ministère conçues à partir des contenus prescrits par le <i>Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec</i>	Cible 2013 Au moins une activité dans chacun des 8 domaines d'action du Programme-cadre
	19.1.3 Intégrer de l'information sur les communautés autochtones, élément de diversité ethnoculturelle au Québec, dans le matériel didactique ministériel pour les cours de français	Nombre d'activités pédagogiques sur les communautés autochtones pour les cours de français du Ministère conçues à partir des contenus prescrits par le <i>Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec</i>	Cible 2013 Au moins 2 activités liées au volet <i>Repères socioculturels, compétence interculturelle et valeurs communes</i> du Programme-cadre
OBJECTIF 19.2 Amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité (Objectif 3.2 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	19.2.1 Assurer la gouvernance de la politique gouvernementale <i>La diversité : une valeur ajoutée</i> et de son Plan d'action 2008-2013	Degré de réalisation du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 <i>La diversité : une valeur ajoutée</i>	Bilan global au 31 mars 2014
	19.2.2 Intégrer de l'information sur les valeurs québécoises et la lutte contre l'intolérance, la discrimination et le racisme, dans le matériel didactique ministériel pour les cours de français	Nombre d'activités pédagogiques sur la lutte contre l'intolérance (notamment l'homophobie), la discrimination et le racisme pour les cours de français du Ministère conçues à partir des contenus prescrits par le <i>Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec</i>	Au moins 4 activités liées au volet <i>Repères socioculturels, compétence interculturelle et valeurs communes</i> du Programme-cadre
	19.2.3 Identifier les retombées des actions réalisées dans le cadre des ententes de partenariat conclues avec les instances territoriales et financées par le Programme <i>Mobilisation-Diversité</i>	Retombées des actions réalisées dans la métropole et dans les régions auprès des entreprises et des organisations locales et régionales	Bilan annuel
	19.2.4 Établir un cadre budgétaire ventilé par région du Programme <i>Mobilisation-Diversité</i> qui prend en compte les besoins en emploi des différentes régions du Québec	Adoption du cadre budgétaire ventilé	Juin 2013

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 20

ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE EN FONCTION DES RÉALITÉS RÉGIONALES ET LOCALES, DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ ET D'EFFICIENCE (VOIR OBJECTIF 19)

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

RENFORCER LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 21.1 Renforcer la place du français dans les milieux de travail et dans les services publics	21.1.1 Soutenir financièrement des activités dans le cadre du <i>Programme de promotion du français lors d'activités culturelles</i>	Nombre d'activités culturelles financées faisant la promotion et la valorisation du français	Cible 2013-2015 Au moins 14 projets financés
OBJECTIF 21.2 Promouvoir et valoriser la vie en français dans l'espace public	21.2.1 Subventionner des activités faisant la promotion du français	Nombre de projets subventionnés pour l'organisation d'activités de promotion et de valorisation du français	Cible 2013 Au moins 10 projets subventionnés

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

ASSURER LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE RESPECT DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT DES ÉCOSYSTÈMES¹²

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 23

INTENSIFIER LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX SUR DES PROJETS INTÉGRÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE¹³

¹² Cet objectif de la Stratégie gouvernementale ne concerne pas la mission, les lois, les règlements, les programmes et les services du Ministère; c'est pourquoi il n'a pas prévu d'action à cet égard.

¹³ Cet objectif de la Stratégie gouvernementale concerne moins les compétences principales dévolues au Ministère; c'est pourquoi il n'a été prévu aucune action dans le présent plan d'action.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

ACCROÎTRE L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LEUR COMMUNAUTÉ

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
<p>OBJECTIF 24.1 Adopter et mettre en œuvre une stratégie permettant de mesurer les diverses dimensions de la participation (Objectif 3.3 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)</p>	<p>24.1.1 Adopter une stratégie permettant de mesurer les diverses dimensions de la participation des personnes issues de l'immigration à la société québécoise</p>	Mise en œuvre de la stratégie permettant de mesurer les diverses dimensions de la participation	Mars 2015

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 25

ACCROÎTRE LA PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS DANS LES DÉCISIONS

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
<p>OBJECTIF 25.1 Favoriser la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions ministérielles</p>	<p>25.1.1 Consulter les citoyennes et citoyens sur les modifications législatives</p>	Nombre de consultations publiques	<p>Cible 2013-2015 Au moins une consultation publique</p>
	<p>25.1.2 Mise en œuvre et suivi du <i>Plan de mesure de la satisfaction de la clientèle 2013-2016</i></p>	Degré de réalisation du <i>Plan de mesure de la satisfaction de la clientèle 2013-2016</i>	Bilan annuel

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 9

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 26

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 26.1 Accroître l'efficacité de l'offre de service gouvernementale (Objectif 6.1 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	26.1.1 Mettre en œuvre, conjointement avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) le dispositif de services intégrés pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées	Mise en place d'un dispositif de services intégrés avec le MESS pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées	2013

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 27

ACCROÎTRE LA SCOLARITÉ, LE TAUX DE DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE LA POPULATION

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 27.1 Augmenter la proportion de personnes immigrantes admises au Québec qui participent à un cours de français de stade intermédiaire ou avancé (Objectif 2.2 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	27.1.1 Offrir des cours de français spécialisés pour certains domaines professionnels et des modules de stade avancé pour la francisation en ligne	Proportion d'élèves dans les cours de français ayant participé à un cours de français de stade intermédiaire ou avancé	Cible 2014-2015 66 %

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

ACCROÎTRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE ET LA QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (VOIR OBJECTIF 27)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 29

SOUTENIR LES INITIATIVES DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE VISANT L'INTÉGRATION DURABLE EN EMPLOI DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 29.1 Contribuer à augmenter le taux d'emploi des personnes immigrantes dans la RMR de Montréal et dans l'ensemble du Québec (Objectif 4.1 du <i>Plan stratégique 2012-2016</i> du Ministère)	29.1.1 Mettre en œuvre les orientations de la refonte du rôle des directions régionales en matière de services aux entreprises dans les différentes régions du Québec	Taux d'emploi des personnes immigrantes de 15 à 64 ans (arrivées depuis cinq ans ou moins), ventilé par RMR de Montréal et ensemble du Québec et par hommes et femmes	Cible 2013 54,4 %

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 30

SOUTENIR LA CRÉATION, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DANS TOUS LES SECTEURS DU SYSTÈME CULTUREL QUÉBÉCOIS AFIN D'EN ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
OBJECTIF 30.1 Favoriser, grâce aux arts et à la culture, le dialogue interculturel entre les Québécoises et Québécois. Multiplier les occasions d'interactions entre les artistes de toutes origines et la société québécoise afin de favoriser l'intégration et l'inclusion. Combattre l'intolérance, la discrimination et le racisme. (Objectif 8 de l' <i>Agenda 21</i>)	30.1.1 Organiser des activités dans le cadre de la <i>Semaine québécoise des rencontres interculturelles</i>	Nombre d'activités réalisées dans le cadre de la <i>Semaine québécoise des rencontres interculturelles</i>	Bilan annuel
	30.1.2 Souligner, par la remise du prix Charles-Biddle, l'apport d'une personne immigrante dont l'engagement personnel ou professionnel contribue au développement culturel et artistique du Québec sur la scène nationale ou internationale	Remise du prix Charles-Biddle	